

PROVINCE DE QUÉBEC

**CORPORATION MUNICIPALE DE ST-NARCISSE
MRC DES CHENAUX, COMTÉ DE CHAMPLAIN**

**SÉANCE ORDINAIRE
7 OCTOBRE 2019**

À une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité, tenue au 290, rue Principale, le lundi 7 octobre 2019 à 19h30, sont présents, madame la conseillère Nathalie Jacob et messieurs les conseillers Daniel Bédard, Michel Larivière, Jocelyn Cossette, Denis Chartier et Gilles Gauthier, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Veillette, maire.

Monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, est aussi présent.

Monsieur Guy Veillette, maire, ouvre la séance à 19h30 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture d'un petit texte de réflexion.

2019-10-04

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Denis Chartier,
Appuyé par madame Nathalie Jacob
Et résolu:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et rédigé;

QUE cet ordre du jour soit annexé à la page 632 du présent procès-verbal pour faire partie de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

2019-10-05

Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 septembre 2019 et des séances extraordinaires du 10, 20 septembre et 3 octobre 2019

Il est proposé par monsieur Michel Larivière,
Appuyé par monsieur Gilles Gauthier
Et résolu:

(QUE)

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 septembre 2019 et des séances extraordinaires du 10, 20 septembre et 3 octobre 2019 soient adoptés tels que rédigés, ces derniers ayant été transmis par courrier électronique les 5, 11 et 20 septembre et 4 octobre 2019 et déposés dans un dossier électronique partagé aux membres du Conseil, avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité.

CORRESPONDANCE

- De monsieur Renel Bouchard, président de l'Hebdo Mékinac/des Chenaux, nous sollicitant à publier nos avis publics ou à revoir comment nous pourrions appuyer notre journal par le biais d'autres publicités.
- De la fondation SSS de l'Énergie nous sollicitant financièrement et nous informant que les dons amassés serviront à l'achat d'un deuxième appareil d'échographie portatif afin de bonifier les soins qu'elle offre à la population.
- De madame Betty Michaud, de la compagnie Robert Fer et métaux, nous informant que pour la ferme l'Éden du Cerf Rouge, il y aura épandage par différents projets qui seront soumis au MDDELCC concernant la valorisation en agriculture des résidus mixtes de papetières (biosolides) et de résidus calciques au cours de la prochaine année.
- De monsieur Émile Bolduc, du comité organisateur Gala Gens de terre & Saveur de la Mauricie, nous sollicitant à titre de « Parrain d'un finaliste et/ou lauréat », et ce, au montant de 275\$. Ce gala aura lieu le 16 avril 2020 au Complexe Laviolette de Trois-Rivières.
- De la Direction – Services et ventes-Clientèle affaires, de Hydro-Québec, nous informant que depuis le 5 octobre 2019, Hydro-Québec appliquera les frais d'intervention sur le réseau de 360\$, concernant le branchement de luminaires par Hydro-Québec.

INFORMATION SUR LES DOSSIERS EN COURS

Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière

Madame Julie Drapeau, directrice, de la direction des aides aux municipalités, aux entreprises et aux individus du ministère des Transports du Québec (MTQ), nous a transmis notre dernier versement de l'aide financière, au montant de 1 096\$ pour le projet « Installation de panneaux afin de persuader les automobilistes de ralentir ».

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

Monsieur Jean-François Bellemare, directeur général et ingénieur de la direction générale des infrastructures du MAMH, nous informe que notre programmation de travaux révisée dans le cadre du programme TECQ 2014-2018 a été acceptée et recommandera à la SOFIL, après l'approbation de la reddition de comptes, le versement additionnel de 101 339\$, ce qui portera à 836 795\$, le montant cumulatif autorisé dans le cadre du programme TECQ 2014-2018.

(COMMISSION)

Commission de protection du territoire agricole du Québec, orientation préliminaire, dossier de monsieur Louis-Georges Cossette

La Commission nous informe que si les énoncés du projet reflètent bien la situation, la demande devrait être autorisée. La demande étant de lotir et aliéner une superficie approximative de 8 862 mètres carrés correspondant au lot 5 189 508 en faveur des deux emplacements résidentiels sur les lots 5 189 510 et 5 189 511.

Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) : offre des protections additionnelles du groupe PMA assurances

Le groupe PMA assurances nous offre la possibilité d'avoir des protections additionnelles à notre police d'assurance dont :

- Tremblement de terre, franchise 10% ou 100 000\$ minimum.
- Inondation, franchise de 25 000\$ (excepté informatique 10 000\$).
- Globale des chantiers (couvre les biens en cours de construction, installation et rénovation)
- Responsabilité civile, surprime pour augmenter la limite de 2 000 000\$ à 5 000 000\$.
- Avenant C-21. Cette protection permet la prise en charge des frais de justice associés à une poursuite de nature criminelle intentée contre l'assuré en vertu de la Loi C-21, jusqu'à concurrence de 100 000\$ par poursuite de 250 000\$ par année.
- Assurance cyberrisques pour se prémunir contre les risques de piratage informatique, cette protection couvre jusqu'à 100 000\$ par période d'assurance (option A) :
 - Frais pour répondre à un incident, 50 000\$;
 - Actifs numériques, interruption des activités, cyberextorsion, 20 000\$;
 - Responsabilité civile pour dommage à autrui, 100 000\$.
- Assurance des bornes-fontaines, couvrent les dommages aux bornes-fontaines.

RAPPORT D'ACTIVITÉS PAR LES ÉLUS

Depuis la séance régulière du 3 septembre dernier, les élus municipaux ont eu à participer à certaines activités, réunions ou comités. Chacun des élus dresse le bilan de leur participation au cours du dernier mois.

PRISE EN COMMUNICATION DES COMPTES

Monsieur Guy Veillette, maire, demande à l'assemblée de prendre connaissance de la liste des comptes à payer et des comptes payés, laquelle liste est disponible à l'entrée de la salle du Conseil.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES COMPTES PRÉSENTÉS

- Aucune question.

2019-10-06

Adoption des comptes

Il est proposé par monsieur Daniel Bédard,
Appuyé par monsieur Jocelyn Cossette
Et résolu :

(QUE)

QUE les comptes soient adoptés tels que présentés sur les listes annexées à la fin du ou des procès-verbaux du mois de septembre 2019 et le paiement en est autorisé.

Adoptée à l'unanimité.

2019-10-07

Moisson Mauricie - Centre-du-Québec, demande de financement

ATTENDU la réception d'une lettre signée par monsieur Jean Pellerin, président du conseil d'administration de Moisson Mauricie/Centre-du-Québec, afin que la municipalité contribue financièrement à leur campagne de financement;

ATTENDU que Moisson Mauricie/Centre-du-Québec vient en aide à des milliers de personnes par mois pour leurs besoins alimentaires et que cet organisme soutient les banques alimentaires de 71 organismes accrédités;

ATTENDU que Moisson Mauricie/Centre-du-Québec distribue des denrées à notre Centre d'Action Bénévole qui les redistribue dans les 9 municipalités du secteur des Chenaux, en bonifiant le panier de provisions dans le cadre de leur banque alimentaire;

ATTENDU que le montant demandé est établi en fonction du nombre de demandes d'aide alimentaire auquel le CAB de la Moraine et le Fonds communautaire des Chenaux, membres de Moisson, répondent chaque année.

ATTENDU qu'il y a lieu d'appuyer financièrement la banque alimentaire de notre Centre d'Action Bénévole;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Nathalie Jacob,
Appuyé par monsieur Denis Chartier
Et résolu :

QUE le Conseil de la Corporation Municipale de Saint-Narcisse accepte de verser un montant de 447,72\$, montant établi en fonction du nombre de demandes d'aide alimentaire auquel le CAB de la Moraine et le Fonds communautaire des Chenaux, membres de Moisson, répondent chaque année.

Adoptée à l'unanimité.

2019-10-08

Demande de l'AFEAS de Saint-Narcisse pour une commandite à leur traditionnelle activité de partie de cartes

ATTENDU que l'AFEAS de Saint-Narcisse désire organiser une partie de cartes le 23 octobre prochain;

ATTENDU que l'AFEAS de Saint-Narcisse est un organisme à but non lucratif;

ATTENDU que l'activité vise à recueillir des fonds pour garder cette association en bonne santé financière;

ATTENDU que dans les années passées la municipalité a accordé un tarif réduit à l'utilisation du centre communautaire pour leur partie de cartes;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Gilles Gauthier,
Appuyé par monsieur Daniel Bédard
Et résolu :

(QUE)

QUE le Conseil accorde l'utilisation du centre communautaire à l'AFEAS de Saint-Narcisse pour leur partie de cartes du 23 octobre prochain au tarif minimum, soit 75\$ tel que décrit dans la politique de tarification des salles.

Adoptée à l'unanimité.

2019-10-09

Bourse d'études Théodore-Baril - Mary-Trépanier, lauréat 2019

ATTENDU que les membres du jury, conformément à l'article 7 du règlement portant le numéro 1999-11-353 relatif à la Bourse Théodore-Baril/Mary-Trépanier, recommandent qu'il y ait une bourse remise pour l'année 2019 et que cette bourse soit versée à monsieur Michaël Massicotte, étudiant au doctorat en Neuropsychologie à l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que selon le rapport de madame Lauraine Gauthier, membre et représentante du jury de sélection, un candidat, soit Michaël Massicotte a satisfait aux exigences décrétées par la réglementation municipale;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Jocelyn Cossette,
Appuyé par monsieur Daniel Bédard
Et résolu:

QUE le Conseil autorise l'émission d'un chèque au montant de 1 000\$ à monsieur Michaël Massicotte demeurant au 29, rue Garneau, appartement numéro 1, à Gatineau.

QUE le Conseil félicite, monsieur Michaël Massicotte, fils de monsieur Serge Massicotte et de Claire Guillemette, tous originaire de Saint-Narcisse, est le lauréat 2019 de la Bourse Théodore-Baril / Mary-Trépanier;

QUE les membres du Conseil réitèrent leurs sincères remerciements à la fondation de monsieur Marcel Trudel, historien décédé en janvier 2011, pour sa généreuse contribution à la bourse d'études Théodore-Baril / Mary-Trépanier, bourse décernée depuis 1999 à un étudiant ou une étudiante universitaire, ayant des origines Narcissoises, afin de lui apporter un soutien financier.

Adoptée à l'unanimité.

2019-10-10

Homologation d'une publicité dans le cadre de la semaine nationale des journaux

ATTENDU que l'Hebdo Mékinac/des Chenaux, étant notre presse locale est un atout majeur dans le rayonnement social et économique de nos régions;

ATTENDU l'offre publicitaire qui a été déposée par l'Hebdo/Mékinac des Chenaux sollicitant notre participation pour la parution dans le cadre de la semaine des Hebdos, le mercredi 2 octobre dernier par l'achat d'un encart publicitaire de 1/8 de page;

ATTENDU que les membres du conseil étaient d'avis de participer à cette parution afin de soutenir l'information locale et le travail de nos journalistes;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Denis Chartier,
Appuyé par monsieur Daniel Bédard
Et résolu :

QUE le Conseil homologue les coûts de l'encart publicitaire dans la parution de la semaine des Hebdos publiée le 2 octobre dernier, au montant de 234,00\$, taxes en sus.
(ADOPTÉE)

Adoptée à l'unanimité.

2019-10-11

Nomination d'un représentant (élu municipal) et d'un responsable de la bibliothèque municipale de Saint-Narcisse pour l'année 2020

ATTENDU la convention intervenue entre notre municipalité et le Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie (C.Q.L.M.);

ATTENDU que notre municipalité doit nommer deux délégués pour nous représenter à l'assemblée générale annuelle et aux rencontres du Réseau Biblio (C.Q.L.M.), dont l'un est désigné comme représentant du Conseil et l'autre comme responsable de la bibliothèque;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Michel Larivière,
Appuyé par monsieur Gilles Gauthier
Et résolu:

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Narcisse nomme monsieur Daniel Bédard, conseiller au siège numéro 1 de cette municipalité, comme représentant du Conseil auprès du Réseau Biblio (C.Q.L.M.) et madame Anne-Marie Hivon, responsable de la bibliothèque municipale pour l'année 2020.

Adoptée à l'unanimité.

2019-10-12

Lecture des compteurs d'eau-renouvellement du mandat de madame Claire Déziel

ATTENDU que madame Claire Déziel effectue la lecture des compteurs d'eau depuis 2001 ;

ATTENDU que le montant total accordé pour la lecture des compteurs d'eau pour l'année 2018 avait été établi à 2 016,78\$, incluant les frais de déplacement (3,43\$ par compteur x 588 compteurs);

ATTENDU que le Conseil désire renouveler sa proposition pour la lecture des compteurs d'eau pour l'année 2019, en incluant une augmentation de 3%;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Denis Chartier,
Appuyé par monsieur Daniel Bédard
Et résolu :

QUE le Conseil mandate madame Claire Déziel pour effectuer la lecture annuelle des compteurs d'eau pour l'année 2019, laquelle recevra un montant de 2 082,70\$ (3,53\$ par compteur x 590 compteurs) pour l'ensemble des compteurs lus, incluant ses frais de transport.

Adoptée à l'unanimité.

2019-10-13

Proclamation de la municipalité de Saint-Narcisse à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU que la charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal; (**ATTENDU**)

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Denis Chartier,
Appuyé par monsieur Daniel Bédard
Et résolu :

QUE le Conseil proclame Saint-Narcisse, municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée à l'unanimité.

2019-10-14

Programme d'aide à la voirie locale-volet Entretien des routes locales

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 215 542\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2018;

ATTENDU que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Daniel Bédard,
Appuyé par monsieur Michel Larivière
Et résolu :

QUE la municipalité de Saint-Narcisse informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

Adoptée à l'unanimité.

2019-10-15

Appui au dossier de monsieur Réal Bureau pour sa demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)

ATTENDU la demande de monsieur Réal Bureau sollicitant l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour extraction de sable et gravier;

ATTENDU que ce lot appartient à monsieur Réal Bureau;

(ATTENDU)

ATTENDU que l'autorisation vise l'utilisation à une fin autre que l'agriculture;

ATTENDU qu'il n'y a aucune disponibilité d'exploitation d'une sablière dans les limites de la zone blanche de la municipalité et que les exploitations des dites sablières sur notre territoire sont toutes situées en zone agricole, principalement dans le secteur visé par la demande de monsieur Réal Bureau;

ATTENDU qu'il n'y a pas de bâtiment d'élevage dans un rayon de 500 mètres, on y trouve des forêts inexploitées et à environ 250 mètres, un terrain où l'on exploite l'extraction de sable et de gravier;

ATTENDU que le lot visé par la demande est le 5 190 460, rang Du Barrage, d'une superficie de 7,23 hectares et que la superficie visée par la demande est de 5,000 hectares;

ATTENDU que la demande de monsieur Réal Bureau ne contrevient à aucun règlement municipal en vigueur;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Jocelyn Cossette,
Appuyé par madame Nathalie Jacob
Et résolu:

QUE le Conseil de la corporation municipale de Saint-Narcisse donne son appui à la demande de monsieur Réal Bureau pour toutes les raisons citées précédemment et recommande à la Commission d'y acquiescer compte tenu de la nature du sol dans ce secteur.

Adoptée à l'unanimité.

2019-10-16

Offre de services pour le fauchage des abords des routes pour les années 2020 à 2025

ATTENDU l'offre de service reçue de monsieur Jocelyn Gagnon de la firme 9072-3602 Québec Inc. pour le fauchage et le débroussaillage des abords des chemins municipaux au taux horaire de 85\$, taxes en sus, pour deux passes de fauchage de chaque côté d'une route;

ATTENDU que ce prix est soumis pour l'année 2020 et que pour les années 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025, le prix sera augmenté de 1\$ par année;

ATTENDU que Monsieur Gagnon souhaite obtenir la reconduction de son mandat pour effectuer le fauchage et le débroussaillage des abords des chemins municipaux pour les années 2020 à 2025;

ATTENDU que Monsieur Gagnon effectue ce travail pour le compte de la municipalité depuis 2003 et que les membres du conseil en sont très satisfaits ;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Gilles Gauthier,
Appuyée par monsieur Michel Larivière
Et résolu :

QUE le Conseil acquiesce à la demande de Monsieur Jocelyn Gagnon en lui signifiant son accord et en lui octroyer le mandat du fauchage et débroussaillage des abords de nos chemins municipaux pour les années 2020 à 2025, au taux horaire de 85\$, taxes en sus, pour l'année 2020 et de 1\$ d'augmentation pour chaque année suivante ce qui équivaut à un montant approximatif de 8 500\$

(ADOPTÉE)

Adoptée à l'unanimité.

2019-10-17

Mise à jour du rôle d'évaluation et des rôles de perception, écritures comptables

ATTENDU la réception de certificats modifiant la valeur totale du rôle d'évaluation 2019 qui passe de 161 750 800 à 162 058 900, lesquels seront traités sous la cote mise à jour « B » de 2019;

ATTENDU qu'il y a lieu de corriger les rôles de perception pour enregistrer les modifications décrétées avec la présente mise à jour;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Nathalie Jacob,
Appuyé par monsieur Denis Chartier
Et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil municipal homologue la mise à jour de la valeur totale du rôle d'évaluation, laquelle sera traitée sous la cote mise à jour « B » de 2019;

Adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question.

2019-10-18

Clôture de l'assemblée

ATTENDU que l'ordre du jour est épuisé;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Denis Chartier,
Appuyé par monsieur Michel Larivière
Et résolu :

La clôture de l'assemblée à 20h50.

Adoptée à l'unanimité.

Monsieur Guy Veillette,
Maire

M. Stéphane Bourassa,
Directeur général